

talents remarquables comme financier et comme industriel et commerçant.

Il y a huit jours à peine, on saluait avec bonheur, sur les rues de Montréal, cette figure sympathique que nos concitoyens regardaient avec raison comme l'expression vivante de ce que peuvent le travail et l'énergie servis par un jugement sain et une intelligence pratique des affaires. On ne pouvait dissimuler un sentiment d'admiration en présence de ce brave citoyen qui, par un travail honnête et consciencieux, était arrivé si sûrement à s'élever au-dessus de la plupart des hommes d'affaires de son pays. Sur une scène plus vaste, à New-York ou à Chicago, M. Pratt eut atteint la renommée des Astor et des Stewart. En Canada, surtout dans la province de Québec, son opinion faisait autorité incontestable dans les transactions commerciales. Son nom commandait immédiatement le respect, car ce nom rappelait la longue chaîne de succès qui ont marqué la carrière de M. Pratt ; on pensait à la compagnie du Richelieu, à la banque du Peuple, à la commission du Havre, aux manufactures de coton et à nombre d'autres institutions auxquelles est attaché le nom de M. Pratt.

M. John Pratt est né à Berthier (en haut), le 20 juillet 1812. Il venait d'atteindre sa soixante-quatrième année. Son père était marchand.

En 1833, il partit en compagnie de son frère, M. Chs. F. Pratt, décédé dernièrement, pour ouvrir un magasin à Québec sous le nom de C. F. Pratt et cie.

La même année, M. John Pratt se rendit aux Trois-Rivières pour fonder une nouvelle maison de commerce pour le bénéfice de la société.

On voit que les frères Pratt allaient vite en besogne. Dans une seule année, ces deux jeunes commerçants avaient su étendre leurs relations d'affaires à deux des premières villes du Canada. Bientôt Québec et Trois-Rivières ne répondirent plus à leur ambition. Il leur fallait le marché de Montréal. En 1839, ils fondèrent à Montréal, sous le nom de John Pratt et cie., un magasin de cuir qui a été la base d'une fortune colossale qui s'élève à plus d'un million.

En 1852, le magasin de Québec fut fermé, et M. C. F. Pratt vint à Montréal apporter à son frère le concours de son travail et de son expérience.

On a connu la maison John Pratt et cie. Pendant vingt-cinq ans, elle a été à la tête du commerce de cuir. Les vastes tanneries de Roxton Falls ont été établies par les MM. Pratt.

En 1869, les frères Pratt se retirèrent du commerce. M. Chs. F. Pratt se contenta de jouir paisiblement de la belle fortune qu'il avait si justement acquise, et M. John Pratt continua à diriger par ses conseils plusieurs institutions financières ou commerciales dont il avait été l'un des appuis ou des fondateurs. Au moment de sa mort, il était président de la compagnie du Richelieu depuis 1867 ; président de la banque du Peuple ; président de la compagnie de Caoutchouc ; président de la compagnie de tissage de Montréal ; vice-président de la compagnie d'assurance des Citoyens ; vice-président de la compagnie de tapis de toile cirée de la Puissance.



JOHN PRATT, ECR.,
DÉCÉDÉ LE 22 JUILLET

La compagnie de coton de Valleyfield le comptait au nombre de ses directeurs.

En 1862, M. Pratt fut nommé commissaire du havre, et démis, l'année suivante, par le gouvernement conservateur, en compagnie de l'hon. John Young et de M. Cramp. En 1874, au retour des libéraux au pouvoir, il fut appelé de nouveau à faire partie de la commission du havre, dont il a été membre depuis.

Comme grand propriétaire à Montréal, M. Pratt a été plusieurs fois nommé commissaire pour des expropriations nécessitées par les intérêts de la cité. Dans ces arbitrages, comme dans tous les genres d'affaires, il apportait des connaissances pratiques et une habileté consommée.

M. Pratt, comme tous les hommes de mérite, était humble et modeste. Plusieurs fois il refusa des candidatures au parlement. S'il l'eût voulu, depuis dix ans il aurait été député de Montréal-Est et maire de Montréal. En 1872, M. Jetté lui-même le désigna comme l'adversaire de Sir Geo. Cartier, mais M. Pratt refusa.

Lorsque la confiance de ses concitoyens lui offrait des charges d'honneur, il refusait, sans cependant se montrer indifférent aux intérêts de son pays. Il faisait largement sa part par sa grande influence dans les cercles du commerce. Le parti de la réforme a toujours trouvé en lui l'un de ses plus dévoués amis. Longtemps on conserva, au milieu des luttes de l'avenir, un bon souvenir des services désintéressés et généreux que M. Pratt a rendus à son parti.

Le parti dominant à Ottawa se proposait de prouver faiblement, mais sincèrement, sa reconnaissance à M. Pratt. La première occasion devait lui ouvrir les portes du Sénat et en faire un de nos paires canadiens.

Dans la vie privée, M. John Pratt était le type du parfait gentilhomme. Poli, affable, obligeant, il comptait un nombreux cercle d'amis. La bonté de son cœur et son esprit de charité l'avaient rendu cher à plusieurs institutions publiques. Pour l'éducation du peuple et pour le soulagement de la misère et de l'humanité souffrante, sa main était toujours ouverte.

M. Pratt était malade depuis mardi seulement. Une attaque de choléra l'emporta dans l'après-midi de samedi. Un moment, on crut pouvoir le sauver ; mais sa faible constitution, à un âge aussi avancé, ne pouvait résister à l'empêtement de la maladie. Il n'a survécu que quelques semaines à son frère, M. Chs. F. Pratt, décédé le 8 mai dernier.

M. Pratt laisse une épouse, trois filles, dont l'une est l'épouse du Dr. Lavolette, trois fils dont l'un est le Dr. Pratt, de Longueuil, et un petit-fils, enfant de M. Girouard, avocat, qui avait épousé, en premières noces, une fille de M. Pratt.

A cette famille éplorée, nous offrons nos plus sincères condoléances. Son deuil s'étend à tout le public, car la mort de M. Pratt n'est pas une perte ordinaire. En lui, le pays perd un bon patriote, la société un excellent citoyen, le commerce un membre éminent, les institutions de charité un grand bienfaiteur, le parti de la réforme un ami dévoué.—*National*.



AVENTURES DU CAPITAINE HATTERAS

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

LES ANGLAIS AU POLE NORD

CHAPITRE XI. — LE POUCE-DU-DIABLE

Pendant l'absence du commandant, les hommes avaient exécuté divers travaux, de façon à permettre au navire d'éviter la pression des ice-fields. Pen, Clifton, Bolton, Gripper, Simpson, s'occupaient de cette manœuvre pénible ; le chauffeur et les deux mécaniciens durent même venir en aide à leurs camarades, car du moment que le service de la machine n'exigeait plus leur présence, ils redevenaient matelots, et comme tels, ils pouvaient être employés à tous les services du bord.

Mais cela ne se faisait pas sans grande irritation.

— Je déclare en avoir assez, dit Pen, et si dans trois jours la débâcle n'est pas arrivée, je jure Dieu que je me croise les bras !

— Te croiser les bras, répondit Gripper ; il vaut mieux les employer à revenir en arrière ! Est-ce que tu crois que nous sommes d'humeur à hiverner ici jusqu'à l'année prochaine ?

— En vérité, ce serait un triste hivernage, reparti Plover, car le navire est exposé de toutes parts !

— Et qui sait, dit Brunton, si même au printemps prochain la mer sera plus libre qu'elle ne l'est aujourd'hui ?

— Il ne s'agit pas de printemps prochain, répliqua Pen ; nous sommes au jeudi ; si dimanche, au matin, la route n'est pas libre, nous revenons dans le sud.

— Bien parlé ! dit Clifton.

— Ça vous va-t-il ? demanda Pen.

— Ça nous va, répondirent ses camarades.

